

SUJET DE PARTIELS – SESSION SEPTEMBRE 2019
DROIT DU NUMERIQUE – M1 IFP
KRYSTELLE BIONDI ET MEHDI MASSALI

Vous devez traiter le sujet ci-dessous, composé de deux parties, en 3 heures.
Pour chacune de vos réponses, vous devez citer le fondement légal.

I. Un artiste a publié les propos suivants sur sa page Facebook :

« nous avons été en contact direct avec Superbus pour une demande de date. Les termes des contrats sont clairs. Mais le promoteur (local) dont ils parlent a l'art et la manière d'arranger les contrats à sa sauce pour vendre et faire du fric. Apparemment il n'en serait pas à son coup d'essai puisque nous avons connu ce genre de « saloperie » avec lui. Voilà un promoteur qui n'aime pas les artistes et qui a tellement de couilles qu'il fait porter le chapeau de ses propres erreurs aux artistes qu'il « vend ». Une honte pour la profession ... On espère qu'à force sa licence lui sera retirée et que les organisateurs locaux feront appel à des gens sérieux ».

Il a par ailleurs commenté sa publication en utilisant les termes suivants :

« gros salopard », « spécialiste des magouilles », « lascar », « sacré FDP », « enfoiré ».

1/ Ces propos sont-ils répréhensibles ? Précisez votre réponse.

2/ Quels sont les moyens que pourraient soulever d'une part la victime et d'autre part le prévenu ?

II. A la suite de l'intrusion de manifestants au sein de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière pendant les manifestations du 1^{er} mai 2019, Christophe Castaner avait réagi vivement sur Twitter, qualifiant l'événement d'agression du personnel soignant :

« Ici, à la Pitié-Salpêtrière, on a attaqué un hôpital. On a agressé son personnel soignant. Et on a blessé un policier mobilisé pour le protéger. Indéfectible soutien à nos forces de l'ordre : elles sont la fierté de la République. ».

Le ministre de l'Intérieur était par la suite revenu sur son propos, l'estimant exagéré.

Des parlementaires ont alors saisi le Tribunal de grande instance de Paris.

1/ Sur quel(s) fondement(s) ont-ils pu le saisir ?

2/ Identifiez et discutez les arguments de chaque partie avant de donner votre avis sur le succès ou non d'une telle action.